

attentive à son Commerce , sçut faire valoir jusqu'à la pieté qu'elle montra pour les Chrétiens d'Orient.

En 1120. ou 1121. il se fit une nouvelle Croisade sous Caliste II. Les Venitiens envoyèrent en Syrie une Flotte de cent à deux cens Vaisseaux, & ils eurent beaucoup de part à la prise de Tyr; ce qui leur valut de nouveaux privileges. Carlojan, Empereur de Constantinople, leur ôta ceux qu'ils avoient à Constantinople même; mais lui ayant enlevé toutes les Isles de son Empire, ils le forcerent de leur rendre leurs anciens privileges.

3. On vit les Venitiens armer en moins de cent jours une Flotte de cent Vaisseaux. La peste fit perir la plus grande partie de cette Flotte: On en rejetta la faute sur le Doge Vital Michel, & il lui en couta la vie. On abolit l'élection du peuple: on établit un Conseil souverain & independant, d'où l'on tiroit les Electeurs du Doge. Ce Conseil étoit composé de 240. Citoyens, choisis dans les Etats de la Noblesse, des Bourgeois & des Artisans. En même-tems on créa douze Tribuns, à qui l'on donna le droit de s'opposer aux Ordonnances du Doge, supposé qu'elles parussent injustes; forme de Gouvernement qui dura jusqu'en 1290.

Dans cet intervalle la Republique négocia auprès du Pape, & il fut convenu qu'il institueroit en faveur de la Republique la ceremonie d'épouser la Mer. Le jour de l'Ascension fut marqué pour cette ceremonie. Le Pape, en presence des Ambassadeurs des Têtes couronnées, & sur tout de celui de l'Empereur, prit un Anneau & le presenta au Doge Ziani, en lui disant: „ Recevez cet Anneau pour „ le donner tous les ans à la Mer comme à votre „ legitime Epouse, afin que la posterité sçache que „ la Mer vous appartient par le Droit des armes. La Republique prit dès lors le Titre de Souveraine de la Mer Adriatique. L'an